

Inclusion sociale de la population migrante dans l'UE28

Les citoyens de pays non-UE sont deux fois plus susceptibles d'être en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale que les nationaux en 2013

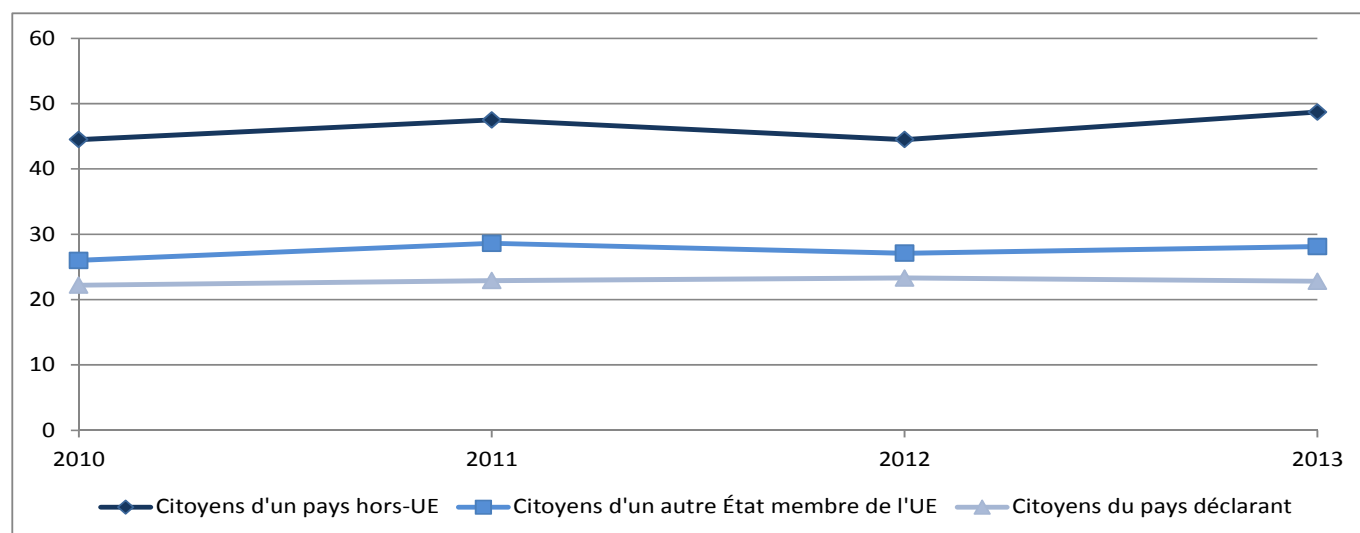
En 2013 dans l'**UE28**, près de la moitié (48,7%) des citoyens extra-communautaires âgés de 18 ans et plus étaient en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale¹, tandis que les niveaux pour les citoyens du pays déclarant, ci-après dénommés "nationaux", et pour les citoyens d'un autre État membre de l'UE étaient nettement inférieurs (respectivement 22,8% et 28,1%).

La tendance était similaire s'agissant du taux de privation matérielle sévère², l'un des trois éléments contribuant à être en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. En 2013 dans l'**UE28**, 1 citoyen d'un pays hors-UE sur 5 (20,7%) âgé de 18 ans ou plus était en situation de privation matérielle sévère, ce qui signifie que leurs conditions de vie étaient limitées par un manque de ressources, comme par exemple le fait de ne pas être en mesure de régler leurs factures, de chauffer correctement leur logement ou de prendre une semaine de vacances en dehors de leur domicile. Cette proportion s'établissait à 8,9% pour les nationaux et était encore inférieure pour les citoyens d'un autre État membre de l'UE (7,4%).

Concernant les conditions de logement, près d'un tiers (32,0%) des citoyens extra-communautaires âgés de 18 ans et plus vivaient dans un foyer surpeuplé³ en 2013 dans l'**UE28**. À titre de comparaison, le taux se situait juste au-dessus de 15% tant pour les nationaux (15,3%) que pour les citoyens d'un autre État membre de l'UE (15,6%).

Ces chiffres proviennent d'une [publication](#)⁴ d'**Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne**, avec des données sur une large gamme d'indicateurs relatifs à l'inclusion sociale de la population migrante, dont seule une petite sélection est présentée dans ce communiqué de presse. Les indicateurs d'inclusion sociale⁵ des migrants sont l'objet de la deuxième publication d'une série sur l'intégration des migrants, comprenant les thèmes de [l'intégration sur le marché du travail](#) et de l'éducation.

Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE28, par grands groupes de citoyenneté, 2010-2013



Plus fort risque de pauvreté ou d'exclusion sociale pour les citoyens de pays extra-communautaires en Grèce et en Belgique

Dans tous les États membres de l'UE28 pour lesquels des données comparables sont disponibles⁶, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale était plus élevé pour les citoyens de pays hors-UE âgés de 18 ans et plus que pour les nationaux. Au moins la moitié des citoyens extra-communautaires âgés de 18 ans et plus était en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en **Grèce** (72,1%), en **Belgique** (68,4%), en **Espagne** (59,5%), en **France** (55,8%), en **Croatie** (53,2%), au **Portugal** (51,7%) et en **Slovénie** (50,6%). Les taux les plus faibles ont été enregistrés en **République tchèque** (30,8%) ainsi qu'à **Malte** (31,4%).

Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, par grands groupes de citoyenneté, 2013 (population âgée de 18 ans et plus)

	Citoyens du pays déclarant (nationaux)	Citoyens étrangers*	dont:	
			Citoyens d'un autre État membre de l'UE	Citoyens d'un pays hors-UE
UE28	22,8	40,0	(28,1)	48,7
Belgique	18,4	41,2	26,3	68,4
Bulgarie	47,4	(56,5)	:	(57,2)
Rép. tchèque	14,1	23,1	15,6	30,8
Danemark	19,2	36,0	22,4	47,3
Allemagne	20,2	29,7	21,2	40,4
Estonie	21,7	35,0	(16,0)	35,5
Irlande**	28,8	29,0	:	:
Grèce	32,6	68,0	49,3	72,1
Espagne	23,3	52,4	39,0	59,5
France	15,9	41,8	21,0	55,8
Croatie	29,9	56,2	:	53,2
Italie	26,4	43,6	36,8	46,7
Chypre	25,5	40,7	37,0	46,3
Lettonie	32,8	42,8	(17,2)	43,2
Lituanie	29,8	(38,3)	:	(41,4)
Luxembourg	12,3	23,9	21,5	38,8
Hongrie	31,5	34,2	39,3	:
Malte	22,1	25,6	22,7	31,4
Pays-Bas	15,3	23,0	13,2	35,4
Autriche	15,4	36,8	36,2	37,2
Pologne	24,8	(16,8)	:	(21,6)
Portugal	26,0	48,8	33,7	51,7
Roumanie	38,5	:	:	:
Slovénie	20,1	50,0	46,0	50,6
Slovaquie	18,5	15,9	(13,4)	:
Finlande	16,4	33,8	25,2	39,7
Suède	15,2	36,6	26,4	47,3
Royaume-Uni	22,1	28,7	23,6	34,9
Islande	11,4	19,0	19,8	16,3
Norvège	13,4	25,8	18,9	39,0
Suisse	15,7	17,8	15,7	22,1

* Le terme de citoyen étranger se réfère à toute personne d'une nationalité autre que celle du pays déclarant.

** Données 2012 au lieu de 2013.

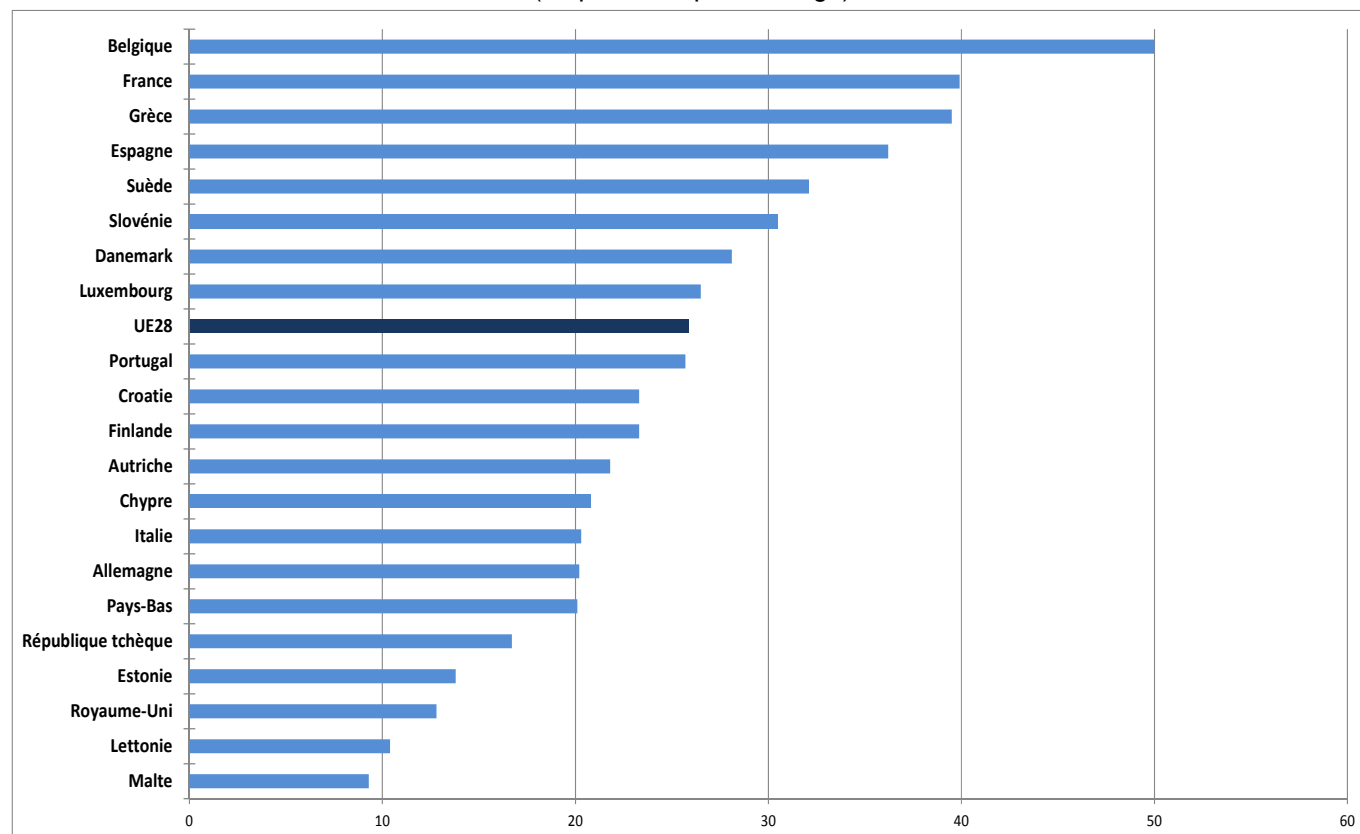
: Données manquantes ou non publiées en raison d'une fiabilité trop limitée.

Les données indiquées entre parenthèses doivent être maniées avec précaution car elles sont affectées par une petite taille d'échantillon ou de très nombreuses non-réponses. Pour cette raison, elles ne sont pas utilisées/commentées dans la présente analyse.

Les taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale diffèrent les plus entre citoyens de pays hors-UE et nationaux en Belgique, France, Grèce et Espagne

En 2013 dans les États membres pour lesquels des données comparables sont disponibles⁶, les différences les plus marquées entre la part des citoyens extra-communautaires et celle des nationaux âgés de 18 ans et plus étant en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ont été enregistrées en **Belgique** (68,4% pour les citoyens non-UE, contre 18,4% pour les nationaux, soit +50,0 points de pourcentage - pp), suivie de la **France** (+39,9 pp), de la **Grèce** (+39,5 pp) et de l'**Espagne** (+36,2 pp). Au niveau de l'**UE28**, la différence dans le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des citoyens de pays hors-UE (48,7%) et des nationaux (22,8%) s'établissait à 25,9 pp en 2013.

Écart entre le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des citoyens de pays hors-UE et celui des nationaux, 2013 (en points de pourcentage)



Irlande, Hongrie, Roumanie et Slovaquie: données non disponibles.

* Bulgarie, Lituanie and Pologne: non présentées car la fiabilité des données sur les citoyens de pays hors-UE est affectée par une faible taille d'échantillon ou de très nombreuses non-réponses.

Plus de la moitié des citoyens extra-communautaires vivant en Grèce sont en situation de privation matérielle sévère

À l'exception de **Malte**, la part des citoyens de pays hors-UE âgés de 18 ans et plus étant en situation de privation matérielle sévère est supérieure à celle des nationaux dans tous les États membres de l'UE28 pour lesquels des données comparables sont disponibles⁶. Les taux s'échelonnaient pour les citoyens extra-communautaires de 56,8% en **Grèce** à 3,7% au **Luxembourg**, et pour les nationaux de 42,7% en **Bulgarie** à 1,0% au **Luxembourg** comme en **Suède**.

En 2013 parmi les États membres pour lesquels des données comparables sont disponibles⁶, les écarts les plus importants entre la part des citoyens extra-communautaires et celle des nationaux âgés de 18 ans et plus étant en situation de privation matérielle sévère ont été observés en **Grèce** (56,8% pour les citoyens non-UE, contre 17,6% pour les nationaux, soit +39,2 points de pourcentage), suivie de la **Belgique** (+28,8 pp), du **Portugal** (+20,9 pp) et de la **France** (+20,4 pp). À l'inverse, les plus faibles écarts ont été enregistrés à **Malte** (8,6% pour les citoyens non-UE, contre 9,1% pour les nationaux, soit -0,5 point de pourcentage), au **Luxembourg** (+2,7 pp) et aux **Pays-Bas** (+3,4 pp). À l'échelle de l'**UE28**, la différence entre le taux de privation matérielle sévère des citoyens de pays hors-UE (20,7%) et celui des nationaux (8,9%) était de 11,8 pp en 2013.

Taux de privation matérielle sévère, par grands groupes de citoyenneté, 2013
(population âgée de 18 ans et plus)

	Citoyens du pays déclarant (nationaux)	Citoyens étrangers*	dont:	
			Citoyens d'un autre État membre de l'UE	Citoyens d'un pays hors-UE
UE28	8,9	14,7	(7,4)	20,7
Belgique	3,8	16,0	7,0	32,6
Bulgarie	42,7	51,1	:	(56,2)
Rép. tchèque	6,3	12,1	7,0	17,3
Danemark	3,6	9,3	0,0	17,0
Allemagne	5,0	7,0	2,9	12,7
Estonie	6,4	14,5	(3,2)	14,8
Irlande**	8,7	9,4	:	:
Grèce	17,6	53,5	38,5	56,8
Espagne	4,4	16,5	9,0	20,6
France	4,1	16,6	4,8	24,5
Croatie	14,9	22,2	:	27,8
Italie	11,2	23,3	19,8	24,9
Chypre	14,8	18,9	18,7	19,2
Lettonie	22,0	32,2	(12,8)	32,4
Lituanie	15,4	(28,4)	:	(30,6)
Luxembourg	1,0	2,4	2,2	3,7
Hongrie	25,0	23,8	31,8	:
Malte	9,1	4,2	2,0	8,6
Pays-Bas	2,4	5,3	4,9	5,9
Autriche	2,7	12,2	8,8	14,3
Pologne	11,7	9,8	:	(15,1)
Portugal	9,9	28,6	17,1	30,8
Roumanie	27,2	:	:	:
Slovénie	6,3	21,5	14,4	22,6
Slovaquie	9,6	8,9	6,2	:
Finlande	2,6	6,2	1,5	9,5
Suède	1,0	5,4	3,9	7,0
Royaume-Uni	6,9	10,6	6,7	15,2
Islande	1,4	4,3	5,4	1,2
Norvège	1,6	4,3	0,9	10,8
Suisse	0,7	2,0	1,9	2,4

* Le terme de citoyen étranger se réfère à toute personne d'une nationalité autre que celle du pays déclarant.

** Données 2012 au lieu de 2013.

: Données manquantes ou non publiées en raison d'une fiabilité trop limitée.

Les données indiquées entre parenthèses doivent être maniées avec précaution car elles sont affectées par une petite taille d'échantillon ou de très nombreuses non-réponses. Pour cette raison, elles ne sont pas utilisées/commentées dans la présente analyse.

Taux de surpeuplement le plus élevé pour les citoyens non-UE en Italie, le plus faible aux Pays-Bas

Dans tous les États membres de l'UE28 pour lesquels des données comparables sont disponibles⁶, le taux de surpeuplement est nettement plus élevé pour les citoyens de pays extra-communautaires âgés de 18 ans et plus que pour les nationaux et les citoyens d'un autre État membre de l'UE. En **Italie** (55,7%), en **Croatie** (52,4%) ainsi qu'en **Grèce** (51,3%), la majorité des citoyens non-UE vivait dans un foyer surpeuplé en 2013. Cette proportion était inférieure à 10% aux **Pays-Bas** (4,6%), à **Chypre** (5,5%) et à **Malte** (8,6%).

Parmi les États membres pour lesquels des données comparables sont disponibles⁶, les écarts les plus importants entre la part des citoyens de pays extra-communautaires et des nationaux âgés de 18 ans et plus qui vivaient dans des ménages surpeuplés en 2013 ont été enregistrés en **Slovénie** (47,8% pour les citoyens non-UE, contre 13,4% pour les nationaux, soit +34,4 points de pourcentage), suivie de **l'Italie** (+33,2 pp), de la **Suède** (+30,2 pp) et de **l'Autriche** (+29,6 pp), tandis que les différences les plus faibles ont été relevées en **Lettonie** (+1,1 pp), aux **Pays-Bas** (+2,0 pp) et à **Chypre** (+3,8 pp). Au niveau de **l'UE28**, l'écart entre le taux de surpeuplement des citoyens de pays hors-UE (32,0%) et celui des nationaux (15,3%) s'établissait à 16,7 pp en 2013.

Taux de surpeuplement, par grands groupes de citoyenneté, 2013
(population âgée de 18 ans et plus)

	Citoyens du pays déclarant (nationaux)	Citoyens étrangers*	dont:	
			Citoyens d'un autre État membre de l'UE	Citoyens d'un pays hors-UE
UE28	15,3	25,1	(15,6)	32,0
Belgique	1,1	7,2	2,8	15,4
Bulgarie	40,7	(42,8)	:	(45,6)
Rép. tchèque	18,6	26,0	18,9	33,3
Danemark	8,2	26,4	18,1	33,2
Allemagne	5,8	16,7	9,8	25,5
Estonie	16,6	27,3	(19,2)	27,5
Irlande**	2,3	6,7	:	:
Grèce	24,7	48,6	36,3	51,3
Espagne	3,8	11,8	3,8	16,2
France	6,0	21,1	7,1	30,5
Croatie	39,6	39,4	:	52,4
Italie	22,5	50,8	40,1	55,7
Chypre	1,7	5,4	5,3	5,5
Lettonie	34,3	35,2	18,5	35,4
Lituanie	24,5	(30,7)	:	(33,1)
Luxembourg	2,4	10,3	8,7	20,3
Hongrie	41,1	37,8	41,3	:
Malte	3,4	3,9	1,6	8,6
Pays-Bas	2,6	2,8	1,4	4,6
Autriche	9,7	35,9	30,7	39,3
Pologne	41,1	(42,5)	:	(62,0)
Portugal	9,6	28,6	9,1	32,3
Roumanie	48,8	:	:	:
Slovénie	13,4	46,4	37,6	47,8
Slovaquie	37,3	(37,8)	(36,0)	:
Finlande	6,8	14,1	9,8	17,1
Suède	10,1	25,7	11,8	40,3
Royaume-Uni	5,4	19,3	17,5	21,6
Islande	6,6	34,3	37,8	23,8
Norvège	4,7	19,9	17,1	25,2
Suisse	3,7	15,7	6,4	34,5

* Le terme de citoyen étranger se réfère à toute personne d'une nationalité autre que celle du pays déclarant.

** Données 2012 au lieu de 2013.

: Données manquantes ou non publiées en raison d'une fiabilité trop limitée.

Les données indiquées entre parenthèses doivent être maniées avec précaution car elles sont affectées par une petite taille d'échantillon ou de très nombreuses non-réponses. Pour cette raison, elles ne sont pas utilisées/commentées dans la présente analyse.

1. Les personnes à **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** sont affectées par au moins une des trois situations suivantes: risque de pauvreté après transferts sociaux (pauvreté monétaire), privation matérielle sévère, vivant dans des ménages à très faible intensité de travail.
2. Les **personnes en situation de privation matérielle sévère** ont des conditions de vie limitées par un manque de ressources et sont confrontées à la privation d'au moins 4 des 9 éléments suivants. Ils ne sont pas en mesure: 1) de payer un loyer, un prêt immobilier ou des factures courantes à temps, 2) de chauffer correctement leur domicile, 3) de faire face à des dépenses imprévues, 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, 5) de s'offrir une semaine de vacances en dehors de leur domicile, 6) de posséder une voiture personnelle, 7) un lave-linge, 8) un téléviseur couleur, ou 9) un téléphone (y compris un téléphone portable).
3. Une personne est considérée vivre dans un **foyer surpeuplé** si le ménage ne dispose pas d'un minimum de pièces équivalent à: une pièce pour le ménage; une pièce par couple dans le ménage; une pièce pour chaque individu âgé de 18 ans et plus; une pièce par paire d'individus du même sexe âgés entre 12 et 17 ans; une pièce pour chaque individu âgé entre 12 et 17 ans non inclus dans la catégorie précédente; une pièce par paire d'enfants âgés de moins de 12 ans.
4. Eurostat, article «Statistics explained»: "**Migrant integration - Social inclusion**". Disponible, en anglais uniquement, sur le site web d'Eurostat:
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Migrant_integration_statistics_-_social_inclusion.
Les données présentées dans ce communiqué de presse peuvent être différentes de celles publiées dans l'article «Statistics explained» en raison de mises à jour effectuées après l'extraction des données utilisées pour la publication.
5. **L'enquête UE-SILC** (inclusion sociale et conditions de vie) est la source de référence de l'UE pour les statistiques comparatives sur la distribution des revenus, la pauvreté et les conditions de vie:
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/introduction.
6. Dans cette publication, les données indiquées entre parenthèses sont affectées par une petite taille d'échantillon ou de très nombreuses non-réponses. De ce fait, les données des États membres affectées par ce problème de fiabilité ne sont pas utilisées dans l'analyse et doivent être interprétées avec prudence.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Vincent BOURGEOIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Plus d'informations sur les données:

Piotr JUCHNO
Tél: +352-4301-36 240
piotr.juchno@ec.europa.eu

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>
Suivez Eurostat sur Twitter: http://twitter.com/EU_Eurostat